



LETTRE DE BRICE RABASTE

Maire de Chelles

AVRIL 2016

La « Lettre du Maire », un outil privilégié à la disposition des Chellois pour être informé régulièrement de l'avancement des réalisations de l'équipe municipale.

DES ACTIONS RENFORCÉES POUR L'ENTRETIEN DE NOS ROUTES ET DE NOS ESPACES PUBLICS

Cher Madame, Cher Monsieur,

Notre cadre de vie est notre richesse. Sa protection et son embellissement est notre priorité au même titre que le renforcement de la tranquillité publique, la réussite scolaire de tous nos enfants ou l'accompagnement des Chellois à tous les âges de la vie. **Depuis 2 ans, la ville de Chelles se concentre sur la transformation en profondeur de son action en faveur de notre qualité de ville.** Nous mettons ainsi en œuvre l'un de nos engagements majeurs à votre service. Cette transformation va impacter l'entretien de nos routes et de nos espaces publics. C'est sur ce sujet important que je souhaite m'adresser, aujourd'hui, directement à vous. Vous nous l'avez dit maintes fois, vous attendez de

Vous attendez de nous une ville entretenue, fleurie, bien équipée et accessible

nous une ville entretenue, fleurie, bien équipée et accessible. C'est pour répondre à cette attente légitime que j'ai souhaité, avec Jacques Philippon, adjoint en charge de la voirie, améliorer l'efficacité et la réactivité de la Direction des Services Techniques.

Cette réorganisation s'est achevée avec succès, et **je tenais à vous présenter aujourd'hui les actions qui vont nous permettre de renforcer l'entretien des voiries et d'améliorer la propreté de tous les espaces publics.**

Pour des voiries mieux entretenues

Ainsi, dans les mois à venir, **nous allons intensifier des campagnes de réparations ponctuelles des**

revêtements de nos voiries. Grâce à l'emploi de nouveaux procédés et à des agents formés à ces techniques, les interventions seront plus régulières, plus rapides, moins coûteuses et plus durables.

Pour une propreté renforcée

La propreté de nos rues est l'affaire de tous, nous souhaitons donc, faire notre maximum pour s'assurer de leur entretien. Dans ce cadre, je vous informe que **nous allons doubler les tournées de nettoyage des rues en centre-ville.** En effet, la forte fréquentation de ces espaces implique logiquement une attention soutenue de nos agents que je veux ici remercier pour la qualité de leur travail et leur engagement.

Pour une ville embellie

Ces actions en faveur de notre cadre de vie sont menées en complémentarité des grands chantiers en cours ou à venir pour l'embellissement de Chelles. Ainsi, nous adopterons dès cette année un nouveau Plan Local d'Urbanisme qui dotera notre ville d'une stratégie de développement urbain équilibré et renforcera la protection de notre patrimoine architectural exceptionnel. Nous rénovons aussi progressivement nos entrées de ville et nous poursuivons nos efforts pour promouvoir un habitat de qualité.

Je vous invite à retrouver le détail de nos actions dans ce document.

Préservée, embellie, Chelles avance !

Bien à vous

Brice Rabaste
Votre Maire



UNE ORGANISATION PLUS EFFICACE

UNE DIRECTION DU CADRE DE VIE POUR UN MEILLEUR SERVICE RENDU

Comme tous les services au sein de la Ville de Chelles, **la nouvelle Direction du Cadre de Vie a été profondément réorganisée afin d'offrir de meilleurs services aux Chellois**. Pour cela, une réaffectation de moyens a été opérée et une nouvelle sectorisation de la Ville rationalise désormais l'intervention des équipes en fonction des besoins de chaque quartier. La Direction du Cadre de Vie est composée d'hommes et de femmes mobilisés au quotidien pour assurer la qualité du cadre de vie.

42 agents propreté

4 agents supplémentaire en 2016

2 passages de nettoyage en centre-ville

UN SERVICE DE PROPRETÉ RENFORCÉ

LE CENTRE-VILLE

Autre fruit d'une organisation plus performante des équipes, la propreté de nos rues et des espaces publics fait l'objet d'une attention renforcée. **La fréquence des passages de nettoyage a ainsi été doublée en centre-ville**, comme sur l'avenue Gambetta, Résistance ou Foch, zones fortement piétonnes. Les équipes de la propreté y effectuent les passages habituels du matin de 6h à 13h. Et désormais en centre-ville, **un second passage est effectué entre 12h et 19h**. Cet effort important en matière de propreté ne doit pas faire oublier que la propreté est aussi de la responsabilité et du civisme de chacun. Parce que nos rues sont des lieux de vie qui appartiennent à tous, respectons-les.



1 nouvelle laveuse
1 nouvelle balayeuse

1800 tonnes de déchets collectés/an
2000 m³ de déchets verts collectés/an

MISE EN SERVICE DE NOUVEAUX PROCÉDÉS PERFORMANTS

LA RÉNOVATION DE LA VOIRIE

Afin de renforcer notre capacité d'entretien de la voirie communale, de nouveaux procédés de reprise des fissures et des dégradations des revêtements de voirie seront prochainement mis en service : « l'enrobé à chaud » pour la rénovation de la chaussée des routes et le « thermo collé » pour les marquages au sol. Ces deux nouveaux procédés, réalisés intégralement en régie et au moyen de nouvelles machines adaptées, permettront de mener des campagnes régulières par secteur. C'est un véritable changement dans les techniques employées, permettant d'engager des campagnes de réparations plus nombreuses et de **reprendre durablement les parties ponctuellement endommagées de la chaussée**. **Un travail fait désormais en interne** pour ces opérations de reprises des chaussées qui, à l'échelle de la ville, ne pourraient financièrement être externalisées.



160 km de voirie communale
320 km de trottoirs

Equipe d'**Enrobée à chaud** créée pour la voirie

POUR SIGNALER UN DÉFAUT DE VOIRIE

Le territoire de la Ville est très entendu, il comprend une importante voirie à entretenir. Mais toutes les routes ne sont pas gérées par la commune. Pour les routes où la circulation est la plus dense, la compétence est principalement assurée par le

département de Seine-et-Marne ou la Communauté d'Agglomération de Paris-Vallée de la Marne. Si la Ville de Chelles ne peut intervenir sur ces secteurs, une collaboration est mise en place pour solliciter les réparations et entretiens nécessaires.

☎ **01 64 72 85 85**

✉ espace-services@chelles.fr



www.chelles.fr (formulaire en ligne)

Une intervention sera réalisée en fonction de la nature de la réparation à effectuer.

Mairie de Chelles

| Parc du Souvenir Emile Fouchard | 77505 Chelles cedex |

| Tél. : 01 64 72 84 84 | mail : maire@chelles.fr | www.chelles.fr